

VIEU

Cotton Antoine. Demeurant à Vieu. Désigné comme pouvant dévoiler des faits contre les intrigants. Propriétaire en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807.

Girod Joseph. Demeurant à Vieu. Montagnard, il s'engage volontairement, le 3 août 1793, dans la compagnie franche de Belley et Saint-Rambert, pour marcher contre Lyon fédéraliste. Le district de Belley lui fournit un fusil.

Gojoz Guy. Demeurant à Vieu. Désigné comme pouvant dévoiler des faits contre les intrigants.

Métral Emmanuel. Curé de Vieu. Il prête serment à la Constitution Civile du Clergé. Il se rétracte. Détenu à Bourg. Relâché, il devient missionnaire apostolique.

Thiboud Jean. Demeurant à Vieu. Montagnard, il s'engage volontairement, le 3 août 1793, dans la compagnie franche de Belley et Saint-Rambert, pour marcher contre Lyon fédéraliste. Le district de Belley lui fournit un fusil.